



Envoyé en préfecture le 24/04/2025

Reçu en préfecture le 24/04/2025

Publié le

ID : 064-216401471-20250414-140425DCM01_01-BF

Extrait du registre des délibérations

S²LOW

Du Conseil Municipal

Séance du 14 avril 2025

Nombre de conseillers en exercice : 23
Nombre de conseillers présents : 20
Nombre de conseillers ayant donné procuration : 1

Convocation adressée le 10/04/2025
Affichée le 10/04/2025

L'an deux mille vingt-cinq et le quatorze du mois d'avril à 20 h 30, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de séance, en session ordinaire, sous la présidence de Pascal JOCOU.

Présents : Murielle BARCOS, Benoît BROUCARET, Christine CHEVERRY PALUAT, Alain ÇUBURU, Mikael DACHARY, Marie DASSÉ, Carole DAVID, Sylvie DUBREUIL ELISSALDE, Eric HIRIART URRUTY, Alain ITHURBIDE, Pascal JOCOU, Marie JULLIAN, David LARREGUY, Patricia LARRONDE, Sébastien LASSEGUETTE, Pierre OLÇOMENDY, Jorge RAMIREZ, Christophe SAINT-PIERRE, Fabienne SALLABERRY, Stéphanie SIBERCHICOT.

Absents ou excusés : Vanessa BEAU (procuration à Mikael DACHARY), Fabienne ETCHEGARAY, Véronique SANCHEZ,

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut donc valablement délibérer.

Secrétaire de séance : Sylvie DUBREUIL ELISSALDE

DCM01 : Compte financier unique 2024 – Budget principal

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable

M. le Maire s'étant retiré au moment du vote pour laisser la présidence à Mme Patricia LARRONDE, 1^{ère} Adjointe pour permettre à l'assemblée de le voter.

Le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **APPROUVE** le Compte Financier Unique 2024

Fonctionnement

Dépenses :

Prévu : 3 201 198.00 €

Réalisé : 2 852 733.40 €

Recettes

Prévu : 3 201 198.00 €

Réalisé : 3 244 164.72 €

Résultat : 391 431.32 €

Investissement

Dépenses

Prévu : 1 680 847.00 €

Réalisé : 1 196 449.77 €

Restes à réaliser : 311 996.00 €

Recettes

Prévu : 1 680 847.00 €

Réalisé : 1 101 276.02 €

Restes à réaliser : 220 000.00 €

Résultat : - 95 173.75 € €

Résultat global : 296 257.57 €

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme.



Le Maire,
Pascal JOCOU